



CONGRÈS NATIONAL MONTPELLIER 2022



Thème 3

theme3@snes.edu

Thème 3 - Pour une société juste, solidaire *et écologique*

Rapporteur-es : Magali Espinasse, Marylène Cahouet, Hervé Le Fiblec, Hervé Moreau

N°	Texte initial – NE RIEN INSCRIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème 3 : Pour une société juste et solidaire	TOU – Remplacer par : <i>Pour une société juste, solidaire et écologique</i>
002	Introduction : Un syndicalisme à l'écoute des questions de société	TOU – Remplacer par : <i>Les questions de société au cœur du syndicalisme</i>
003	Syndicat de transformation sociale, le SNES-FSU se donne les leviers pour agir dans une dynamique de progrès social. Il revendique et promeut une société dans laquelle égalité, justice, solidarité et responsabilité vont de pair. Une société qui ne se préoccuperait pas de justice, des libertés, des stratégies écologiques en dehors de son territoire se mettrait en danger. La Covid en a donné une preuve manifeste.	TOU - Ajouter : <i>La pandémie liée au Covid a confirmé les méfaits d'un système capitaliste et productiviste qui creuse les inégalités, détruit les équilibres sociaux et les écosystèmes en dérégulant le climat et la nature.</i> Syndicat de transformation sociale, le SNES-FSU se donne les leviers pour agir dans une dynamique de progrès social. Il revendique et promeut une société dans laquelle égalité, justice, solidarité et responsabilité vont de pair, en France et dans le monde. Remplacer par : Une société qui ne se préoccuperait pas de justice, des libertés, des stratégies écologiques en dehors de son territoire se mettrait en danger. La Covid en a donné une preuve manifeste. <i>L'idéologie néolibérale renvoie tout à la responsabilité individuelle, ne considère l'individu que comme un.e travailleur.se, à rebours d'une</i>

		<i>société fondée sur les solidarités. Le SNES-FSU œuvre pour une autre répartition des richesses, pour la satisfaction de tous les besoins sociaux et environnementaux, pour l'égalité des droits et contre toutes les discriminations, pour la justice climatique et la paix, pour la démocratie.</i>
004	Pour le syndicat, il y a nécessité à voir plus loin que son strict périmètre. Le thème 3 traite de questions de fond qui ont toute leur place dans le champ d'action du SNES-FSU : ses projets pour l'Ecole et les Services Publics ne peuvent prendre corps que dans une société différente, juste et solidaire. Les gouvernements successifs ont mis à mal les solidarités et les libertés, en agissant à l'encontre des intérêts du plus grand nombre, par des réformes sur les retraites, la fiscalité, la sécurité sociale, en restreignant les libertés publiques. Le SNES-FSU a des propositions et des revendications à faire valoir et à approfondir. Ce thème 3 est à l'image de sa conception d'un syndicalisme dynamique, ouvert et créatif, à l'écoute des questions de société.	TOU – Modifier : Pour le syndicat, il y a nécessité à voir plus loin que son strict périmètre. Le thème 3 traite de questions de fond qui ont toute leur place dans le champ d'action du SNES-FSU : ses projets pour l'Ecole et les Services Publics ne peuvent prendre corps que dans une société différente, juste et solidaire. Les gouvernements successifs Les politiques libérales imposées par les gouvernements successifs ont mis à mal les solidarités et les libertés, en agissant à l'encontre des intérêts du plus grand nombre, en renforçant les inégalités et en remettant en cause des droits sociaux conquis de haute lutte (réformes sur les retraites, - fiscalité, la sécurité sociale), en restreignant les libertés publiques. Le SNES-FSU a des propositions et des revendications à faire valoir et à approfondir : il promet notamment un système fiscal plus juste, une protection sociale de haut niveau et la reconquête des services publics avec une extension de leur champ. Ce thème 3 est à l'image de sa conception d'un syndicalisme -combatif , ouvert et créatif, totalemment impliqué dans les questions de société.
005		XXX -
006	Fiche 1 – Fiscalité et justice sociale	XXX -
007	1.1 Pour un système fiscal juste	XXX -
008	Le système fiscal constitue un des piliers pour financer les dépenses publiques et assurer la redistribution des richesses.	TOU Remplacer par : La fiscalité est un pilier essentiel de notre société pour financer les dépenses publiques (Éducation nationale, Hôpital,...), garantir la cohésion sociale et développer les solidarités. Pour réduire les inégalités, elle doit permettre d'opérer une redistribution des richesses. Le SNES-FSU dénonce les campagnes anti-impôts qui visent l'impôt sur le revenu et font l'impasse sur les impôts indirects dont la TVA qui pèsent plus lourdement sur les plus faibles revenus.
009	Au fil des années, le système est devenu inégalitaire et les grandes fortunes se sont considérablement enrichies. La fin de l'ISF, la baisse de l'impôt sur les sociétés, la plupart des niches fiscales et les régimes dérogatoires remettent en question le principe d'égalité devant l'impôt. Les impôts indirects pèsent lourdement sur les plus faibles revenus.	TOU Remplacer par : Les différentes réformes des 20 dernières années ont renforcé les inégalités devant l'impôt en transférant le poids de la fiscalité des entreprises et des plus riches vers les classes moyennes et populaires. La diminution du nombre de tranches de l'impôt sur le revenu, les régimes dérogatoires et les nombreuses niches fiscales dont le crédit d'impôt recherche, la suppression de l'ISF, la baisse de l'impôt sur les sociétés, la mise en place du prélèvement forfaitaire unique, la baisse des impôts de production ont permis aux grandes fortunes de s'enrichir encore plus. C'est tout notre modèle redistributif qui a été affaibli.
010	Fraudes et évasion fiscale perdurent. La taxe GAFA française est dérisoire face aux bénéfiques records des géants du numérique.	TOU – Modifier et ajouter : La taxe GAFAM française est dérisoire face aux bénéfiques records des géants du

		numérique, <i>alors que l'actualité récente a montré qu'il était possible de suivre l'argent et de lutter contre l'évasion fiscale.</i>
011	Les inégalités flagrantes provoquent le rejet de l'impôt : quelle campagne mener pour sensibiliser nos collègues et l'opinion sur le rôle de l'impôt pour les solidarités ? Des mesures sont à revendiquer en faveur d'une politique sociale juste : améliorer le rendement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, renforcer sa progressivité, mettre fin aux cadeaux fiscaux aux plus riches et au capital, lutter contre les paradis fiscaux. L'impôt sur les successions, symbolique de la priorité accordée au patrimoine, est à l'ordre du jour : quelle réforme envisager ?	<p>TOU- Modifier :</p> <p>Les inégalités flagrantes provoquent le rejet de l'impôt : <i>une réforme en profondeur de notre système fiscal lui permettrait notamment de satisfaire tous les besoins fondamentaux, de financer des services publics renforcés, de corriger les inégalités et d'investir dans la transition écologique. Le SNES s'adressera à la FSU pour qu'elle impulse dès maintenant et dans la durée une campagne dans ce sens avec notamment la CGT et Solidaires.</i></p> <p>Des mesures sont à revendiquer en faveur d'une politique sociale juste : améliorer le rendement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, renforcer sa progressivité, mettre fin aux cadeaux fiscaux aux plus riches et au capital, lutter contre les paradis fiscaux. L'impôt sur les successions, symbolique de la priorité accordée au patrimoine, est à l'ordre du jour : <i>réduction du poids de la TVA, instauration d'une TVA à taux 0 sur les produits de première nécessité, renforcement de la progressivité de l'impôt sur le revenu avec la création de nouvelles tranches et pourquoi pas, un taux à 90 % sur la plus haute, renforcement de la fiscalité du patrimoine des ménages (ISF...), réexamen des niches fiscales, mesures fiscales pour renforcer la contribution des grandes fortunes et des profiteurs de crise (l'impôt doit correspondre à l'activité et aux profits dans les différents pays), lutte contre l'évasion fiscale en renforçant le Service public des impôts ... Il faut renforcer les contrôles, en particulier ceux des entreprises, et spécifiquement celles qui reçoivent des subventions publiques et des délégations de services publics ... La transmission du patrimoine est un élément fondamental dans la reproduction des inégalités : une taxation plus importante des patrimoines les plus élevés est nécessaire.</i></p>
012		XXX -
013	1.2 Services Publics	XXX -
014	La réforme globale de la fiscalité ne peut s'effectuer qu'avec le développement des Services Publics, le recrutement de personnels, des moyens juridiques et plus de démocratie. Les Services publics assurent la double fonction de contribution à la production des richesses et de redistribution. Ils ont aussi à jouer un rôle déterminant dans la protection de l'environnement. Mais les agents connaissent une crise profonde qui ne leur permet pas de remplir leurs missions. Le SNES et la FSU doivent jouer un rôle majeur pour la défense et la valorisation des Services Publics.	<p>TOU Remplacer par :</p> <p>La réforme globale de la fiscalité ne peut s'effectuer qu'avec le développement des Services Publics, le recrutement de personnels, des moyens juridiques et plus de démocratie. <i>La réforme fiscale que nous revendiquons permettra de reconstruire et de renforcer les services publics, seuls à même de garantir l'accès de toutes aux besoins essentiels (éducation, santé, transport...) avec une égalité de traitement sur tout le territoire. Les services publics existants doivent retrouver les principes d'une gestion publique démocratique et les moyens de fonctionner efficacement avec des personnels statutaires compétents, en nombre suffisant, avec des conditions de travail et de rémunération améliorées. Au lieu de développer la dématérialisation à outrance, il faut donner à tous les usagers la possibilité de rencontrer un agent et d'obtenir tous les documents papier nécessaires. Il faut aussi construire de</i></p>

		<p><i>nouveaux services publics (perte d'autonomie, énergie, eau, la poste...) pour répondre à tous les besoins sociaux avec les mêmes exigences en matière de gestion et de moyens de fonctionnement. La question de la gratuité de certains services publics (transports en commun, premiers m³ d'eau ou KWH d'électricité) se pose aujourd'hui avec acuité.</i> Les Services publics assurent la double fonction de contribution à la production des richesses et de redistribution. Ils ont aussi à jouer un rôle déterminant dans la protection de l'environnement. Mais les agents connaissent une crise profonde qui ne leur permet pas de remplir leurs missions. <i>Le SNES-FSU dénonce les partenariats public-privé qui coûtent très cher aux collectivités et rapportent au privé.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU rappelle son attachement à la redevance audiovisuelle qui permet de financer l'audiovisuel public et qui est un élément de son indépendance : sa suppression pourrait conduire à sa privatisation totale ou partielle.</i></p> <p>Le SNES et la FSU doivent jouer un rôle majeur pour la défense et la valorisation des Services Publics <i>en particulier en s'investissant dans Convergence des Services Publics.</i></p>
015		XXX -
016	1.3. La crise du logement	XXX -
017	Elle s'est accentuée, avec des répercussions catastrophiques, notamment sur les élèves et leur famille, pendant la pandémie. Le mal-logement n'épargne pas les fonctionnaires et notamment les collègues en début de carrière. Les politiques actuelles renforcent financiarisation du logement social et inégalités sociales.	XXX -
018	Une réforme globale est nécessaire au niveau du budget et des politiques urbaines en faveur des habitants et du climat. Comment garantir le droit au logement pour toutes les catégories de population ? Le SNES-FSU lutte sur ces questions avec d'autres forces syndicales et des associations. Comment faire de cette question un sujet revendicatif mieux partagé ?	<p>TOU – Remplacer par :</p> <p>Comment garantir le droit au logement pour toutes les catégories de population ?</p> <p><i>Il est nécessaire de développer le logement social de qualité sur tout le territoire afin d'assurer une meilleure mixité sociale.</i></p> <p><i>Il faut appliquer les lois de réquisition des logements vacants et démocratiser la gestion des offices HLM.</i></p>
019		XXX
020	Fiche 2 – Défendre et reconquérir la Sécurité sociale	<p>TOU- Remplacer par :</p> <p>Défendre et reconquérir la Sécurité sociale <i>Pour une protection sociale de haut niveau</i></p> <p><i>Au-delà des risques couverts par la Sécurité sociale (assurance maladie, accidents et maladies professionnelles, famille, retraites, perte d'autonomie), la protection sociale inclut dans son champ les questions d'emploi, de logement, de pauvreté et d'exclusion sociale.</i></p>
021	2.1. Un financement et une gouvernance à reconquérir	TOU - Un financement et une gouvernance à reconquérir <i>Défendre et reconquérir la Sécurité Sociale</i>

022

Alors que la Sécu a fait la preuve de son efficacité durant la crise sanitaire, elle est plus que jamais menacée. Le gouvernement a fait le choix, via la CADES, de faire rembourser une partie de la dette née des dépenses supplémentaires liées au Covid en puisant dans les ressources de la Sécurité sociale. Le SNES, avec la FSU, dénonce ce choix et confirme ses mandats pour la gestion démocratique et le financement de la Sécu. Les cotisations sociales doivent redevenir une ressource dominante et légitime avec un élargissement de l'assiette de prélèvement pour financer des droits universalisés. Le SNES avec la FSU dénonce la création de la 5^{ème} branche dans un contexte d'étatisation de la sécu (gestion par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie, établissement public, créé en 2005 et financement par la CSG). Quelle mobilisation envisager pour que la CSG sur les revenus du travail soit requalifiée en cotisation ? Comment mobiliser contre les risques récurrents de fusion des budgets de l'Etat et de la Sécu ?

TOU – Modifier :

Alors que la Sécu a fait la preuve de son efficacité durant la crise sanitaire, elle est plus que jamais menacée. Le gouvernement a fait le choix, ~~via la CADES, de faire rembourser une partie de la dette~~ **de transférer 92 Mds € de déficits sociaux liés à la crise sanitaire sur la CADES qui a l'obligation de les rembourser à l'euro près**, née des dépenses supplémentaires liées au Covid en puisant dans les ressources de la Sécurité sociale. Le SNES, avec la FSU, dénonce ce choix ~~et confirme ses mandats pour la gestion démocratique et le financement de la Sécu.~~ **Au lieu de transférer la dette COVID à l'État ou de mettre à contribution les grandes fortunes et les grandes entreprises qui se sont enrichies grâce à la crise, le gouvernement maintient, en prolongeant de 9 ans la durée de vie de la CADES jusqu'en 2033, une contribution inégalitaire (la CRDS) qui pèse davantage sur les ménages les plus modestes.** Les cotisations sociales doivent redevenir une ressource dominante et légitime avec un élargissement de l'assiette de prélèvement pour financer des droits universalisés. Le SNES avec la FSU dénonce la création de la 5^{ème} branche dans un contexte d'étatisation de la sécu ~~gestion par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie, établissement public, créé en 2005 et financement par la CSG.~~ Quelle mobilisation envisager pour que la CSG sur les revenus du travail soit requalifiée en cotisation ? Comment mobiliser contre les risques récurrents de fusion des budgets de l'Etat et de la Sécu ?

La sécurité sociale souffre d'un déficit de recettes avec le chômage, le travail dissimulé, les allègements et exonérations de cotisations sociales (75 Mds € par an qui ne sont plus totalement compensés par le budget de l'État depuis 2020) et les exemptions d'assiette. Le blocage des salaires et le remplacement d'une augmentation par des primes exonérées de cotisations sociales contribuent aussi à assécher les recettes de la sécurité sociale. Le remplacement des cotisations sociales par la CSG et autres taxes participe par ailleurs de la fiscalisation croissante de la sécurité sociale.

Le SNES-FSU agit pour une reconquête de la sécurité sociale, ce qui suppose d'en finir avec l'assèchement organisé de ses recettes et de mener une politique qui vise le travail de tou.tes et une autre répartition des richesses à travers une augmentation des salaires, une politique qui lutte résolument contre le chômage et le travail dissimulé, qui garantisse l'effectivité de l'égalité salariale entre femmes et hommes. Les cotisations sociales doivent redevenir la clé de voûte du financement solidaire de la sécurité sociale avec un élargissement de l'assiette de prélèvement, tous les revenus (financiers, du patrimoine) doivent aussi y contribuer. Le SNES-FSU réaffirme, dans ce cadre, que la CSG sur les revenus du travail doit être requalifiée en cotisation sociale. Ne resterait de la CSG que les contributions assises sur les revenus du capital et du jeu, dont le taux et l'assiette devraient évoluer à la hausse.

		<p><i>Les recettes de la sécurité sociale doivent être dédiées et sanctuarisées : avec la FSU, le SNES rappelle son opposition à la fusion des budgets de la Sécurité sociale et de l'État qui aboutirait à mélanger les prélèvements sociaux et fiscaux pour imposer plus facilement de nouveaux désengagements de la sécurité sociale.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU rappelle également son mandat pour une gestion démocratique de la sécurité sociale au sein de conseils d'administration de plein exercice, ce qui suppose de rétablir l'élection des représentés salariés.</i></p> <p><i>Il réaffirme son opposition à la CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie) et dénonce la création de la 5ème branche gérée par la CNSA pour financer la perte d'autonomie, en totale rupture avec les principes fondateurs de la sécurité sociale. Avec la FSU qui fait partie du groupe des 9 (syndicats et associations de retraités), il rappelle son exigence d'un financement public de la perte d'autonomie à 100 % par la branche maladie de la sécurité sociale.</i></p>
023		XXX -
024	2.2. Politiques sociales	TOU - Remplacer par : Politiques sociales Protection sociale
025	La crise sanitaire a accentué la pauvreté et démontré qu'une part importante de la population y est exposée. Santé, perte d'autonomie, logement, retraite, famille, chômage... les besoins sont immenses : autant de terrains de lutte pour le SNES et la FSU au sein de convergences nécessaires.	TOU - Ajouter au début : <i>La protection sociale a fait pleinement la preuve de son efficacité pendant la crise sanitaire avec la prise en charge du chômage partiel par l'assurance chômage, mais elle fait l'objet d'attaques incessantes. Le nouveau mode de calcul des aides au logement (APL, ALF et ALS) s'est traduit pour 29,6 % des allocataires par une baisse de leur allocation. La réforme de l'assurance chômage, elle, a durci les conditions d'accès et le niveau d'indemnisation des privés d'emploi. Des attaques récurrentes visent à conditionner le versement du RSA à la réalisation de 15 à 20h d'activité par semaine, ce qui revient à développer un sous-prolétariat proche du travail forcé. Le SNES-FSU récuse cette logique du « donnant-donnant » qui, en imposant des contreparties concrètes aux aides sociales et en stigmatisant les plus précaires, va à l'encontre des principes fondamentaux de l'État social et de l'État de droit.</i>
026	Avec la FSU, le SNES doit mobiliser pour que la protection sociale des jeunes, des précaires, des privés d'emploi et des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie soit très significativement renforcée, au-delà de la nécessaire revalorisation des minima sociaux et de l'abandon de la réforme actuelle de l'assurance chômage.	TOU - Remplacer par : <i>Avec la FSU, le SNES dénonce tous les reculs en matière de droits sociaux et exige notamment le retrait de la dernière réforme de l'assurance chômage. Il réaffirme que l'assurance chômage doit être financée par des cotisations sociales (et non par la CSG) et refuse que l'État prenne la main sur un système jusqu'ici géré par les partenaires sociaux.</i> <i>Il se prononce pour une protection sociale renforcée en direction notamment des jeunes, des précaires et des privés d'emploi, ce qui suppose une revalorisation significative de tous les minima sociaux et aides sociales, sans aucune contrepartie.</i>
027	Une politique familiale ambitieuse doit bénéficier à tous les	TOU – Ajouter à la fin :

	ménages dès le 1 ^{er} enfant, ce qui implique notamment de développer le service public de la petite enfance.	<i>Dans l'immédiat, le SNES-FSU réaffirme la nécessité de revenir sur la modulation des allocations familiales instaurée en 2015 et sur la baisse de l'allocation de base de la PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant) décidée en 2018.</i>
028	Quels doivent être les principes et les modalités de mise en oeuvre d'un revenu décent garanti, distinct d'un revenu universel versé sans conditions de ressources ? Quelle articulation avec l'allocation d'autonomie pour tous les jeunes ? Quelle construction pour le Service public de la perte d'autonomie ?	<p>TOU - Remplacer par :</p> <p>Quels doivent être les principes et les modalités de mise en oeuvre d'un revenu décent garanti, distinct d'un revenu universel versé sans conditions de ressources ? Quelle articulation avec l'allocation d'autonomie pour tous les jeunes ? Quelle construction pour le Service public de la perte d'autonomie ?</p> <p><i>Pour le SNES-FSU, il est d'abord urgent de mener une politique qui permet de donner un emploi à tou.tes et de leur garantir un salaire décent, ce qui suppose déjà une réelle revalorisation du SMIC.</i></p> <p><i>Pour les jeunes, le SNES-FSU réaffirme sa revendication d'une allocation autonomie pour tou.tes.</i></p> <p><i>Avec la FSU membre du G9 (organisations syndicales et associations de retraité.es), le SNES réaffirme sa revendication d'un grand service public de l'autonomie garant de l'égalité de traitement sur tout le territoire et respectant le choix des usagers et des familles pour les modalités de prise en charge. Le récent scandale d'ORPEA a mis en évidence la nécessité de mettre fin aux EHPAD à but lucratif car le secteur de la prise en charge de la perte d'autonomie ne saurait être source de profits.</i></p> <p><i>Ce service public pourrait s'inscrire dans un cadre national nouveau chargé de la mise en cohérence et convergences des différentes politiques publiques pour compenser la perte d'autonomie (conseil interministériel, haut conseil, ministère de rattachement spécifique...). Ce cadre commun permettrait de définir les objectifs au niveau national, de s'assurer de leur financement et de veiller à leur réalisation.</i></p> <p><i>Cette démarche devra comporter un volet démocratique . Les associations ou sociétés à but non lucratif actuellement largement financées par des crédits publics, fortement présentes dans le champ de la perte d'autonomie, pourraient avoir leur place dans cette structure nouvelle en adhérant à un cahier des charges sur la qualité des services rendus, la qualification et le statut de leurs personnels. Il ferait appel à des personnels plus nombreux, qualifiés et reconnus : statut, conventions collectives, formation, conditions de travail et de rémunérations. Le SNES, avec la FSU et d'autres partenaires pourrait construire une formation adaptée pour tous les métiers concernés.</i></p>
029		XXX -
030	Fiche 3 – Politique de santé	XXX -
031	La crise sanitaire a fait éclater au grand jour les carences du système public de santé soumis à des décennies d'austérité et de politiques néolibérales. Avec la FSU, et dans le prolongement de	<p>TOU – Modifier :</p> <p>La crise sanitaire a fait éclater au grand jour les carences du système public de santé soumis à des décennies d'austérité et de politiques néolibérales. Confrontés dans un</p>

	<p>ses mandats de Rennes, le SNES porte un ensemble de revendications pour un véritable droit à la santé pour toutes qu'il faut mieux faire connaître et porter.</p>	<p><i>premier temps au manque de matériel de protection (masques, blouses, tests...) et à la pénurie de médicaments, les personnels de santé ont dû composer en permanence avec la désorganisation des services hospitaliers suite à la suppression 100 000 lits en 10 ans et avec des conditions de travail fortement dégradées : seul leur dévouement et leur esprit d'initiative sur le terrain a permis à l'hôpital public de tenir.</i> Avec la FSU, et dans le prolongement de ses mandats de Rennes, le SNES porte un ensemble de revendications <i>pour la reconquête d'un système de soins de haut niveau et</i> pour un véritable droit à la santé pour toutes qu'il faut mieux faire connaître et porter <i>en recherchant toutes les convergences possibles.</i></p>
032		XXX -
033	<p>3.1 Refonder le service public de la santé</p>	XXX -
<p>me de son rôle augmentation préciser nos revendications. al public, assurer un égal accès sur tout le territoire à des soins spécialisés de haut e voire de supprimer la part du privé et du lucratif dans l'hospitalier et les EHPAD, de oraires et de développer une médecine préventive. En outre il faut sauver la de la médecine est le parent pauvre de la médecine.</p>	<p>La dégradation importante du système de santé durant les deux dernières années (augmentation du reste à charge, extension des déserts médicaux...) nécessite de préciser nos revendications. Comment organiser le système de santé pour mieux servir le public, assurer un égal accès sur tout le territoire à des soins spécialisés de haut niveau voire de supprimer la part du privé et du lucratif dans l'hospitalier et les EHPAD, de développer une médecine préventive. En outre il faut sauver la médecine est le parent pauvre de la médecine.</p>	<p>TOU – Remplacer par :</p> <p><i>Il faut immédiatement décréter un plan d'urgence pour l'hôpital public pour non seulement arrêter les fermetures de services et de lits ainsi que les fusions d'établissements hospitaliers, mais aussi rendre toutes les professions de l'hôpital attractives (salaires, conditions de travail, démocratie interne). Il faut en finir avec la conception managériale de l'hôpital public et lui attribuer les moyens nécessaires à l'ensemble de ses missions, ce qui suppose d'abroger la loi HPST qui a introduit la T2A, les GHT, les ARS... Le but premier de l'hôpital est de soigner.</i></p> <p><i>Pour lutter contre les déserts médicaux et mieux articuler médecine de ville et hôpital public, il faut à la fois :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>créer un véritable service public de soins de premiers recours sur l'ensemble du territoire, avec la création et/ou le maintien de centres de santé (avec des médecins salariés), de maternités et de services d'urgence de proximité. Le SNES-FSU demande la suppression du forfait patient urgences (FPU) de 19,61€ qui s'applique depuis le 1er janvier 2022 à tout patient qui se rend aux urgences hospitalières si son passage ne débouche pas sur son hospitalisation. Il réaffirme que seule une amélioration de la médecine de ville permettra de désengorger les urgences.</i> • <i>augmenter le nombre de professionnels formés en donnant aux universités les moyens dont elles ont besoin, reconsidérer les parcours universitaires pour revaloriser l'exercice de la médecine générale. On peut aussi étudier les modalités d'un pré-recrutement en finançant une partie des études ou bien le recours à des listes complémentaires.</i> • <i>interroger pour éventuellement remettre en cause le principe de libre installation des médecins pour permettre une égale répartition des professionnels sur l'ensemble du territoire.</i> <p><i>Le recours à la télé-médecine et le transfert des compétences médicales à des personnels soignants non médecins ou des personnels techniques ne sauraient être une solution pour répondre à la crise du nombre de médecins.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>sortir de la tarification à l'activité et engager dès maintenant une politique de</i>

		<p><i>juste rémunération de tous les actes médicaux pour interdire à terme les dépassements d'honoraires et renforcer le suivi des maladies chroniques (diabète, hypertension ...).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• supprimer la part du privé et du lucratif dans l'Hôpital et les EHPAD</i> <p><i>Il faut également sortir du tout curatif et développer de véritables politiques de prévention en matière de santé à tous les âges de la vie et dans tous les domaines, en prenant en compte tous les déterminants (travail, environnement, logement, alimentation ...) et avec un budget conséquent (santé scolaire, médecine de prévention, service de santé au travail...).</i></p> <p><i>Il faut également sauver la psychiatrie qui est le parent pauvre de la médecine. Les besoins de la psychiatrie se sont accentués du fait de la crise COVID et des confinements successifs notamment chez les jeunes où les cas d'hospitalisation ont fortement augmenté.</i></p> <p><i>Il faut aussi que l'accès à la contraception et à l'IVG soit garanti dans les faits.</i></p>
035		XXX -
036	3.2 Le 100% sécu	<p>TOU Remplacer par :</p> <p>Le 100% sécu <i>Faire vivre le mandat 100 % sécu</i></p>
037	<p>Pour les agents de la Fonction publique, la réforme de la protection sociale complémentaire a entraîné une rupture des solidarités intergénérationnelles entre actifs et retraités, entre niveaux de revenus. Le régime qui va se mettre en place ne peut être que transitoire. C'est bien une sécurité sociale remboursant à 100% les soins prescrits qui pourra assurer les solidarités entre les assuré-es.</p>	<p>TOU - Modifier :</p> <p><i>Les complémentaires santé (mutuelles, institutions de prévoyance, sociétés d'assurance) évoluent dans un univers très concurrentiel qui va à l'encontre des logiques de solidarité. Contrairement à la sécurité sociale qui mutualise le risque maladie sur l'ensemble de la population, elles segmentent les risques et individualisent les contrats en proposant des prestations différenciées en échange de cotisations qui ne sont pas proportionnelles aux revenus mais qui varient selon l'âge et la couverture que chaque assuré.e peut se payer.</i></p> <p><i>L'intervention, pour un même soin, de deux financeurs (la Sécu et les complémentaires) est de plus en plus interrogée au-delà de notre sphère syndicale car elle entraîne des surcoûts élevés de gestion (7,5 Mds € par an). Cette organisation à 2 étages conduit au désengagement de la sécurité sociale au profit d'une complémentaire dont la couverture est très inégalitaire alors qu'elle est largement subventionnée par l'État (7 Mds € d'avantages fiscaux pour les contrats collectifs du privé). Le rapport du HCAAM préconise plusieurs scénarios pour remédier à ce problème dont un baptisé « Grande Sécu » qui redonne la place centrale à l'AMO.</i></p> <p><i>Après la généralisation de la complémentaire dans le secteur privé en 2016, la réforme de la PSC dans la Fonction publique</i> Pour les agents de la Fonction publique, la réforme de la protection sociale complémentaire a entraîné une rupture des solidarités intergénérationnelles entre actifs et retraités, entre niveaux de revenus. Le régime qui va se mettre en place ne peut être que transitoire. C'est bien une sécurité sociale remboursant à 100% les soins prescrits qui pourra assurer les solidarités entre-</p>

		les assuré-es. <i>Pour le SNES-FSU, le régime qui doit se mettre en place ne correspond pas du tout à nos mandats pour lutter contre les renoncements et les inégalités d'accès aux soins. Il réaffirme qu'il est urgent de mettre en place une sécurité sociale qui rembourse à 100 % les soins prescrits car il n'y a que la Sécu qui garantit à tou.tes les assuré.es une couverture totalement solidaire selon ses principes fondateurs « de chacun selon ses moyens » et « à chacun selon ses besoins ».</i>
038	Le congrès FSU de Metz a acté l'avancée modérée qu'a représenté l'accord PSC en santé sur l'ordonnance imposée en février 2020 par le gouvernement et a réaffirmé notre mandat du 100% sécu, urgent pour lutter contre les renoncements et les inégalités d'accès aux soins. Avec la FSU, le SNES doit initier une campagne dans ce sens. Sous quelles formes ? Avec quels partenaires ?	TOU Remplacer par : <i>Toutes les organisations syndicales représentatives ont signé l'accord parce que, en cas de non-signature majoritaire, les avancées certes modestes obtenues lors de la négociation auraient été annulées. Et les OS qui ne signaient pas auraient été exclues des négociations suivantes (prévoyance notamment). La FSU a décidé à son congrès de Metz de mener une large campagne, tant en interne qu'en intersyndicale, pour informer les agent.es et les mobiliser sur les enjeux de la conquête du « 100 % Sécu ». Le SNES y prendra toute sa part et n'exclut aucune forme de mobilisation a priori : stages, débats, colloques, pétitions, rassemblements, manifestations...Il faudra en parallèle mener le débat avec nos partenaires (CGT, Solidaires...) sur les modalités de mise en œuvre, les étapes intermédiaires et les pistes à explorer.</i>
039		XXX -
040	3.3 Démocratie sanitaire	XXX -
041	La crise a confirmé que les ARS sont essentiellement des courroies de transmission des restrictions budgétaires organisant les fermetures de services et de lits d'hospitalisation. Comment revoir leurs missions et mode de fonctionnement pour la mise en oeuvre d'une politique de santé publique juste et égalitaire ?	TOU- Modifier : La crise a confirmé que les ARS sont essentiellement des courroies de transmission des restrictions budgétaires organisant les fermetures de services et de lits d'hospitalisation. Comment revoir leurs missions et mode de fonctionnement pour la mise en oeuvre d'une politique de santé publique juste et égalitaire ? <i>Le SNES-FSU souscrit à l'idée d'un pilotage territorial de notre système de soins pour permettre une approche globale qui tiennent compte des caractéristiques du territoire concerné mais l'échelon régional ne permet plus aujourd'hui d'être au plus près des besoins du terrain. Il faut donc à la fois envisager un niveau de pilotage infra-régional et définir les missions et le mode de fonctionnement de ces nouvelles agences de telle sorte que les usager.es et les acteurs et actrices de terrain soient véritablement associé.es aux prises de décision sur l'organisation des soins.</i>
042	La pandémie a montré l'importance de politiques coordonnées à l'échelle planétaire et conforte nos revendications en matière de pôle public du médicament et de levée des brevets.	TOU – Modifier : La pandémie a montré <i>la nécessité</i> de politiques coordonnées à l'échelle <i>européenne</i> et planétaire et conforte nos revendications en matière de pôle public du médicament et de levée des brevets, <i>et de transfert de technologies. Ce pôle public du médicament doit permettre une meilleure transparence sur la fabrication et la distribution des médicaments.</i>
043		TOU -Ajouter :

		<p>3.4 Légalisation du cannabis <i>La France maintient une politique extrêmement répressive de l'usage du cannabis. Au contraire de cette démarche inefficace, la légalisation de l'usage du cannabis et la réglementation de sa vente, incluant la protection des mineur-es, représentent une solution qui permettrait entre autres un rééquilibrage des moyens de répression vers la prévention, dans un objectif de santé publique.</i></p> <p><i>A minima, il est nécessaire de légaliser immédiatement son usage thérapeutique et d'assurer les moyens nécessaires pour la prévention de la toxicomanie.</i></p>
044	Fiche 4 – Droit à la retraite	XXX -
045	Les luttes et la pandémie ont contraint le pouvoir à ajourner la réforme des retraites mais pas à l'abandonner. Imposée en mars 2020 à l'Assemblée par le 49-3, elle devait fixer une gestion à l'équilibre sur cinq ans avec la création d'une caisse de retraite des fonctionnaires. Le SNES-FSU a exprimé son opposition et demande le retrait du texte voté qui s'oppose au code des pensions, au statut de la FP et va conduire à une baisse importante des pensions notamment pour les femmes.	XXX -
046	Le retour de la réforme est prévu par l'exécutif et des candidats de droite avec des mesures paramétriques (recul de l'âge de départ, fin des régimes spéciaux, alignement des régimes public/privé et la remise en cause du code des pensions).	<p>TOU - Modifier :</p> <p>Le retour de la réforme <i>Une nouvelle dégradation des droits</i> est prévue par l'exécutif et des candidats de droite avec des mesures paramétriques (recul de l'âge de départ, fin des régimes spéciaux, alignement des régimes public/privé et la remise en cause du code des pensions). <i>Ces nouvelles mesures accentueraient la paupérisation des retraité.es et visent à inciter les salarié.es qui le peuvent à recourir à l'assurantiel privé pour éviter une baisse trop importante de leurs revenus quand ils et elles partiront à la retraite. Avec la FSU, le SNES s'oppose à la conception néo-libérale d'une retraite épargne individuelle fondée sur des choix personnels.</i></p>
047	La part des retraites dans le PIB diminue depuis 2014 annonçant dans le futur un décrochage important entre actifs et retraités, notamment pour les femmes.	XXX -
048	Le gouvernement Castex a présenté comme une avancée les mille euros minimum pour toute retraite : il faut dénoncer ce discours mensonger qui, par ailleurs, gonfle les déficits sciemment, instrumentalise la crise sanitaire pour persuader les citoyens que la réforme est inévitable.	XXX -
049	Il est nécessaire d'affiner et de faire partager notre conception de la retraite comme un droit et une période de la vie salariée.	<p>TOU - Remplacer par</p> <p><i>Le SNES-FSU réaffirme que la retraite est un droit et que c'est une période de la vie salariée. Il réaffirme sa conception d'une retraite basée sur la solidarité intergénérationnelle et intragénérationnelle dans un système par répartition et à</i></p>

		<i>prestation définie. Pour les fonctionnaires, la pension de retraite est un traitement continué. Le SNES-FSU continue de défendre le Code des Pensions (CPCMR) que les néo-libéraux veulent faire disparaître dans le cadre d'un plan global de remise en cause d'une Fonction Publique à statut garantissant à la fois l'égalité des citoyens devant la loi et les services publics ainsi que la protection du fonctionnaire.</i>
050	Notre système de retraites actuel a besoin d'améliorations, de recettes supplémentaires : faut-il revoir nos revendications ? Comment relance-t-on le débat et nos propositions pour une réforme de progrès ? Comment lutter contre le discours fréquent chez les jeunes du « je n'aurai pas de retraite » ?	<p>TOU - Notre système de retraites actuel a besoin d'améliorations, de recettes supplémentaires :</p> <p><i>Dans une période où est prôné le recul de l'âge de départ à la retraite, et donc le recul de l'âge de l'annulation de la décote, nos mandats restent pertinents et justes, en particulier le droit à une retraite à 60 ans à taux plein pour une carrière complète (37, 5 annuités), la suppression du système de décote et de surcote. Le SNES-FSU continue de revendiquer l'augmentation du pouvoir d'achat des retraité-es avec l'indexation des pensions sur la valeur du salaire moyen, le rattrapage des pertes importantes de pouvoir d'achat subies par les actuel.les retraité.es du fait du gel des pensions et de l'insuffisance de leur indexation sur l'inflation.</i></p> <p><i>Avec la FSU, le SNES entend entreprendre à nouveau une vaste campagne d'information et de débats avec la profession pour montrer qu'un financement solidaire des retraites est possible :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• en augmentant le nombre de cotisants par une politique ambitieuse de l'emploi.</i> <i>• en faisant rentrer plus de cotisations grâce à une autre répartition des richesses en faveur de la rémunération du travail et en assurant l'égalité salariale femmes/hommes,</i> <i>• en revenant sur tous les allègements et exonérations des cotisations patronales,</i> <i>• en mettant à contribution les revenus financiers,</i> <i>• en luttant réellement contre la fraude, l'optimisation et l'évasion fiscales.</i> <p><i>Le SNES-FSU s'efforcera d'impulser une campagne d'information en direction des jeunes dans l'unité la plus large avec les organisations syndicales et les mouvements de jeunesse. C'est en montrant la pertinence de nos solutions alternatives et la crédibilité de leurs financements que nous pourrons déconstruire le discours récurrent chez les jeunes du « je n'aurai pas de retraite »:-</i></p>
051		XXX -
052	Fiche 5 – Stratégies écologiques	XXX -
053	L'urgence écologique est un sujet majeur qui peine à percer dans le débat public. Jusque-là les syndicats s'en emparent peu. Le SNES-FSU n'occupe pas pleinement sa place dans ce combat, mené principalement par les associations et les partis politiques, bien qu'il appelle à manifester pour des occasions particulières. Il est nécessaire d'investir davantage ce sujet.	<p>TOU –Ajouter au début</p> <p><i>Comme le montre le rapport du GIEC, l'urgence ...</i></p>
054	Les COP se succèdent, comme les coups médiatiques du président	XXX -

	Macron, sans décisions qui changeraient le cours des événements, permettraient de rompre avec les dégâts produits par les politiques libérales et une mondialisation débridée.	
055	Changer de modèle économique, social et politique est apparu comme nécessaire pour bâtir des stratégies écologiques : c'est ce qu'ont porté notamment les jeunes dans les manifestations pour le climat. Il est de la responsabilité du SNES et de la FSU de prendre toute leur part dans ce combat, en lien avec la défense des services publics. En effet, parce qu'ils donnent la priorité au collectif, qu'ils jouent un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire, ils peuvent agir pour la protection de l'environnement et faire émerger des alternatives en termes de transport, de logement, d'alimentation, d'emplois etc. Comment le SNES doit-il s'inscrire dans ces nouvelles luttes pour le climat et l'environnement et mettre les stratégies écologiques au cœur de ses préoccupations ?	TOU – Remplacer Comment le SNES doit-il s'inscrire dans ces nouvelles luttes pour le climat et l'environnement et mettre les stratégies écologiques au cœur de ses préoccupations ? <i>Plus que jamais, il est nécessaire d'amplifier les marches pour le climat afin d'infléchir le débat public et contraindre les Etats à sortir du modèle de la croissance infinie au fondement de l'écroulement écologique. Le SNES-FSU devra travailler à mieux intégrer les revendications écologiques à notre agenda syndical, tant du point de vue du droit des personnels, de leurs conditions de travail, que des missions et finalités de l'enseignement. Il nous faut également agir vraiment pour les faire partager et les mettre en débat avec la profession, ce qu'aujourd'hui nous ne faisons encore que de manière marginale et ponctuelle. De la même manière que nous avons été prompts à interroger comment enseigner la guerre en Ukraine, il est de notre responsabilité syndicale d'interroger l'exercice du métier quand l'avenir des générations futures est à ce point menacé.</i>
056	Quelles réponses à l'urgence écologique en termes de transformation du travail et de la production ? Quelles conséquences sur notre projet éducatif, dans une approche scientifique et non moralisatrice ? L'urgence climatique impose un effort constitutif à ceux qui ont le plus de responsabilités et dont le patrimoine a la plus grande empreinte en termes de pollution. Comment penser une fiscalité juste et efficace ?	TOU - Remplacer le paragraphe par : <i>La question du réchauffement et du changement climatiques ne fait plus débat. En tant que lieu de transmission et lieu de vie, l'Education nationale a une double responsabilité sur le sujet. Elle doit préparer à une éco-citoyenneté responsable en donnant aux élèves les outils pour appréhender les questions que soulève la nécessaire transition écologique. Elle doit les doter de capacités d'analyse critique afin de les éclairer sur leurs futurs choix de société aussi bien du point de vue de la production que de la consommation à l'échelle locale comme internationale. Les établissements scolaires doivent également devenir des lieux d'exemplarité en matière d'usages et de consommations collectives : gestion des déchets, consommations de fournitures, restauration, bilan énergétique, qualité de l'air et des espaces, prises de décisions, sujets concrets devant conduire les élèves et les personnels de l'école à des choix respectueux de leur environnement. Le choix du tout numérique, qui n'est pas aussi écologique qu'on le prétend, doit être discuté avec la communauté scolaire.</i>
057		TOU - Ajouter : <i>Le système éducatif doit mettre en place des stratégies écologiques effectives à tous les niveaux de son fonctionnement en dépassant le simple affichage, avec des moyens dédiés conséquents :</i> - <i>construction de progressions disciplinaires et pluridisciplinaires dédiés.</i> - <i>prise en compte effective d'une réelle représentativité des élèves dans l'ensemble des instances d'établissement.</i> - <i>Affectation de moyens parmi les équipes éducatives aux différents échelons</i>

		<p><i>territoriaux.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>développement conséquent des actions de formation.</i> - <i>implications effectives des collectivités territoriales en synergie avec des objectifs éducatifs.</i> <p><i>Les établissements scolaires doivent également devenir des lieux d'exemplarité en matière d'usages et de consommations collectives : gestion des déchets, consommations de fournitures, restauration, bilan énergétique, qualité de l'air et des espaces, prises de décisions, sujets concrets devant conduire les élèves et les personnels de l'école à des choix respectueux de leur environnement. Le choix du tout numérique, qui n'est pas aussi écologique qu'on le prétend, doit être discuté avec la communauté scolaire.</i></p>
058	Fiche 6 – Exercer ses droits et en conquérir de nouveaux	XXX -
059	Les mandats du congrès de Rennes restent valables mais des focus sur des questions actuellement vives sont nécessaires.	XXX -
060	6.1 Favoriser la participation au débat public	XXX -
061	La montée de l'abstention témoigne d'une crise démocratique, renforcée par une pratique du pouvoir qui ignore les forces sociales organisées ou les instrumentalise. Il faut redonner au débat public toute sa place, mieux permettre l'expression et la prise en compte des avis du plus grand nombre, notamment des catégories les plus en marge. Comment le syndicat d'une part, et l'école d'autre part, peuvent contribuer à ces objectifs ? Le développement d'espaces privés numériques comme lieux d'expression ne doit pas conduire à une désinformation massive et à l'éclatement du débat.	<p>TOU Modifier :</p> <p>La montée de l'abstention témoigne d'une crise démocratique, renforcée par une pratique du pouvoir qui ignore les forces sociales organisées ou les instrumentalise. Il faut redonner au débat public toute sa place, mieux permettre l'expression et la prise en compte des avis du plus grand nombre, notamment des catégories les plus en marge.</p> <p><i>Il faut tendre vers plus d'horizontalité et de représentativité. La limitation des mandats, le statut d'élue, le recours à la proportionnelle, au referendum, aux conventions citoyennes, le renforcement des organes de contrôle citoyen, l'extension des droits démocratiques grâce à la délibération et la prise de décision sur les lieux de travail ... : ce sont autant d'outils qui peuvent être utiles pour permettre un exercice effectif de la démocratie garantissant le respect des droits humains.</i></p> <p>Comment le syndicat d'une part, et l'école d'autre part, peuvent contribuer à ces objectifs ? <i>Le SNES-FSU doit continuer à consulter la profession, à l'informer largement. Le second degré doit intégrer à ses programmes une histoire du syndicalisme dans le cadre d'une histoire plus sociale.</i> Le développement d'espaces privés numériques comme lieux d'expression ne doit pas conduire à une désinformation massive et à l'éclatement du débat. <i>Le SNES-FSU revendique que les moyens éducatifs nécessaires soient mis en place pour permettre à la jeunesse d'avoir un regard critique sur les informations qui lui sont offertes en continu.</i></p>
062	Quelle stratégie mettre en œuvre pour faire aboutir notre mandat du droit de vote de tous les étrangers résidents aux élections locales ?	<p>TOU – Remplacer par :</p> <p>Quelle stratégie mettre en œuvre pour faire aboutir notre mandat du droit de vote de tous les étrangers résidents aux élections locales ?</p> <p><i>Des campagnes doivent être menées en faveur du droit de vote de tous les résidents étrangers à toutes les élections , promouvant l'égalité et la justice, et la légitimité de tous les résidents en France à participer au débat citoyen. Elles doivent aussi</i></p>

		<i>promouvoir une politique de naturalisation facilitée et accrue, à l'encontre de la politique actuelle. Ces campagnes doivent s'inscrire dans la lutte du SNES-FSU contre le racisme et la xénophobie.</i>
063		XXX -
064	6.2 Une politique de sécurité respectueuse des personnes	XXX -
065	La dérive sécuritaire du gouvernement remet en cause les libertés fondamentales et donc la démocratie : répression du mouvement social, entrée dans le droit commun de mesures d'exception, restrictions du droit à manifester, violences policières.	TOU - Ajouter à la fin : <i>Le SNES-FSU réaffirme le droit de toutes et de tous, y compris de la jeunesse de se mobiliser sans subir de répression policière ni de sanctions. Il rappelle son exigence de recours aux techniques de désescalade dans la gestion du maintien de l'ordre et la sécurisation des manifestations. Le SNES-FSU condamne l'usage d'armes potentiellement mortelles et invalidantes dans les manifestations et exige la condamnation des violences policières. La priorité doit être la protection des personnes.</i>
066	Le SNES-FSU exige l'abrogation des lois liberticides et une remise à plat de la législation induite de l'état d'urgence. Comment et sur quelles bases construire une police républicaine soucieuse de l'intérêt général et de la protection de tous ?	TOU - Remplacer : Comment et sur quelles bases construire une police républicaine soucieuse de l'intérêt général et de la protection de tous ? <i>Le service public de la police et ses missions doivent être repensés, a contrario « d'une politique du chiffre » et des pressions électoralistes. La police doit être au service de la population et de l'Etat et pas d'un pouvoir politique. À minima, le SNES-FSU demande, dans des objectifs de transparence et de contrôle citoyen de l'action de la police, la création d'un organisme de contrôle indépendant du pouvoir exécutif. Les policier-ères municipaux.ales sont de plus en plus conduit.es à exercer des missions relevant de la police nationale, prétexte pour les maire-sses à leur armement. Le SNES-FSU s'oppose à ces glissements de mission et à leurs conséquences sur l'équipement des polices municipales.</i>
067		XXX -
068	6.3 Réformer la législation sur la fin de vie	XXX -
069	La législation actuelle sur la fin de vie a montré ses limites. Toute réforme se heurte cependant au refus et au blocage de la part des courants politiques et religieux les plus conservateurs. Le SNES-FSU réaffirme sa volonté de voir appliquer le principe du droit de chacun-e à choisir les conditions de sa fin de vie quand celle-ci apparaît comme proche et inéluctable. Quelles conditions et garanties obtenir pour que ce droit puisse s'appliquer de façon éthique et sans dépendre de l'appréciation du seul corps médical ?	TOU - Modifier : La législation actuelle sur la fin de vie a montré ses limites. Toute réforme se heurte cependant au refus et au blocage de la part des courants politiques et religieux les plus conservateurs. Le SNES-FSU réaffirme sa volonté de voir appliquer le principe du droit de chacun-e à choisir les conditions de sa fin de vie quand elle apparaît comme proche et inéluctable. Quelles conditions et garanties obtenir pour que ce droit puisse s'appliquer de façon éthique et sans dépendre de l'appréciation du seul corps médical ? <i>L'application de ce droit se fera à sa demande exclusive, soit parce qu'elle est encore en capacité de s'exprimer, soit parce qu'elle a rédigé des directives anticipées qui seront contraignantes et opposables, soit parce qu'elle a désigné des personnes de confiance qui agiront comme ses porte-parole. Garantir ce droit qui</i>

		<i>respecte toutes les consciences et n'impose rien à personne relève d'un combat profondément humain, républicain et laïque.</i>
070		XXX -
071	6.4 Protéger les mineurs de l'exploitation sexuelle	TOU – Remplacer par : Protéger les mineurs de l'exploitation sexuelle <i>Protéger les mineurs de l'exploitation sexuelle et des violences sexuelles et sexistes</i>
072	Face à l'ampleur du phénomène prostitutionnel chez les mineurs, le plan gouvernemental annoncé à l'automne 2021 est nettement insuffisant et met de côté le rôle éducatif que peut jouer l'éducation nationale, notamment en déconstruisant les représentations qui conduisent certaines victimes à ne pas se considérer comme telles.	XXX -
073	Comment intégrer cette lutte dans l'éducation sans se contenter d'un discours informatif et moralisateur ?	TOU – Remplacer par : Comment intégrer cette lutte dans l'éducation sans se contenter d'un discours informatif et moralisateur ? <i>Le SNES-FSU revendique la prise en compte des questions des violences sexuelles dans la formation initiale et continue de tous les personnels, ainsi que le renforcement des équipes pluri-professionnelles permettant des actions de prévention ainsi que le repérage de ces situations. La formation doit être assurée par des intervenants experts de ces questions (associations de lutte contre la prostitution, associations féministes ...).</i>
074		XXX -
075	Fiche 7 – Lutter contre toutes les discriminations	XXX -
076	Le SNES-FSU combat toutes les discriminations et les mandats des congrès précédents sont toujours d'actualité. Il est cependant nécessaire d'en préciser ou développer certains.	TOU – Modifier : <i>Le SNES avec la FSU s'engage à lutter contre toutes discriminations par la défense d'une école publique et laïque affirmant l'inviolabilité du droit à l'éducation de tous les citoyens et futurs citoyens sans aucune distinction.</i> Le SNES-FSU combat toutes les discriminations et Les mandats des congrès précédents sont toujours d'actualité. Il est cependant nécessaire d'en préciser ou développer certains.
077	7.1 Faire barrage au racisme, à l'antisémitisme, à la xénophobie	TOU – Remplacer par : Faire barrage au racisme, à l'antisémitisme, à la xénophobie <i>Combattre toute forme de racisme</i>
078	Les actes racistes, xénophobes et antisémites se multiplient, encouragés par la banalisation dans le débat public de discours issus de l'extrême droite. La nécessaire lutte contre le terrorisme islamiste est dévoyée pour diviser les catégories populaires et le salariat selon les origines et/ou les confessions.	TOU – Modifier : Les actes racistes, xénophobes et antisémites, <i>islamophobes..(terme utilisé pour désigner les situations de rejet, de violence, de stigmatisation des musulman.es ou des personnes perçues comme tel.les..)</i> se multiplient...

079	Le SNES-FSU continue de lutter contre le racisme et les discriminations sous toutes leurs formes et quelles qu'en soient les victimes. Comment l'École peut-elle mieux jouer son rôle dans la défense de ces principes sans devenir une entreprise de surveillance des jeunes ?	TOU- Modifier : Comment l'École peut-elle mieux jouer son rôle dans la défense de ces principes sans devenir une entreprise de surveillance des jeunes ? <i>En matière de lutte contre le racisme, l'école doit devenir un lieu d'exemplarité, garanti par la loi et le respect de la laïcité. L'éducation à l'égalité doit se préoccuper de la question de la « race » en tant que construction sociale et politique et non réalité biologique. Les programmes scolaires doivent intégrer, reconnaître et valoriser les apports des cultures étrangères.</i> <i>Le SNES, avec la FSU mettra en place des formations pour outiller ses militant-es afin de mieux comprendre la mécanique raciste et les représentations qui la sous-tendent, pour mieux prévenir et combattre toutes les formes de racismes, et ainsi s'inscrire dans un antiracisme qui prenne en compte à la fois la dimension morale et la dimension politique de cette lutte.</i>
080		XXX -
081	7.2 Ouvrir l'école aux personnes trans	TOU – Modifier : Ouvrir l'école aux personnes trans <i>Mieux accueillir les personnes trans à l'école</i>
082	Les difficultés rencontrées dans le milieu scolaire par les personnes trans, qu'elles soient élèves ou personnels, sont patentées. Quelles revendications mettre en avant pour répondre à leur situation ?	TOU – Modifier : Quelles revendications mettre en avant pour répondre à leur situation ? <i>Les personnels et les élèves doivent être sensibilisés aux discriminations que peuvent subir les personnes trans. Il est urgent d'accompagner et de former sur ces problématiques : choix du prénom, utilisation du pronom personnel, mesures de soutien et de protection aux élèves et personnels en transition...</i> <i>Le SNES, avec la FSU veillera à l'application de la circulaire sur l'accueil des élèves transgenres et prendra toute sa place dans les observatoires de lutte contre les LGBTQIAphobies en milieu scolaire pour faire en sorte que cette lutte se concrétise sur le terrain notamment par la promotion des différents guides et la formation des personnels.</i>
083		TOU – Ajouter : <i>7.3 - Les violences sexistes et sexuelles se sont renforcées pendant la crise sanitaire. Notamment parce que les mesures de confinement ont fait augmenter le nombre des violences intra-familiales dont les femmes sont majoritairement victimes. En 2021 : un féminicide tous les 3 jours, 94 000 viols par an, 553 000 agressions sexuelles par an, au moins une femme sur trois déclare subir du harcèlement sexuel au travail.</i>
084	7.3 Respecter les droits des personnes incarcérées	TOU – Modifier 7.3 <i>7.4</i>
085	Le gouvernement poursuit une politique du tout carcéral, malgré des conditions de détention indignes et des droits souvent déniés aux personnes incarcérées. Comment le syndicalisme peut-il agir	TOU - <i>Il faut faire respecter et développer le droit à l'éducation et à la formation, gage d'une réinsertion effective à l'issue de la peine des personnes privées de liberté.</i>

	pour faire cesser la politique de surexploitation du travail des détenus (absence de garanties, non application du droit du travail, rémunérations très faibles).	
086		<p>TOU – Ajouter :</p> <p>7.5 Lutte contre l'âgisme <i>Les représentations sociales autour de l'âge en font aujourd'hui un facteur d'inégalités. L'âgisme, c'est-à-dire le fait que des personnes soient perçues comme différentes et traitées différemment sur la base de leur âge, réel ou perçu, est une discrimination à part entière et doit être combattu comme tel. D'une part, l'accès des jeunes à l'emploi est souvent rendu difficile. Le taux de chômage des 18-25 ans est ainsi plus élevé que celui des autres tranches d'âges. D'autre part, le vieillissement est trop souvent montré de manière négative et le taux de chômage des actif-ves les plus âgé-es est, lui aussi très élevé.</i> <i>Les retraité-es ont des difficultés à faire reconnaître réellement leur citoyenneté. Comme tout groupe social, les retraité-es devraient être consulté-es par le biais de leurs organisations sur les questions qui les concernent (retraites et pensions, santé) Le SNES, avec la FSU continuera de mener le combat pour déconstruire tous les discours et toutes les pratiques âgistes, dans la sphère de l'emploi comme dans les autres sphères de la société.</i></p>
087	Fiche 8 – Défendre les droits et libertés dans le monde	XXX -
088	8.1 Pour la paix, le désarmement, le développement des droits démocratiques	XXX -
089	Les replis identitaires et nationalistes ainsi que les volontés de grandes puissances de s'affirmer dans un monde dont la géopolitique est en pleine redéfinition ont conduit à la multiplication des conflits dans le monde. Le SNES-FSU estime que le développement des droits démocratiques est une des conditions de la paix, tout comme le recours à la diplomatie et au multilatéralisme dans le cadre du droit international. Il continuera de s'engager pour le désarmement, notamment nucléaire.	XXX -
090	Il condamne guerre que mène la Russie contre l'Ukraine et la déstabilisation qu'elle provoque à l'échelle mondiale. Il appelle au retrait des troupes russes et à une solution négociée de retour à une paix durable dans le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.	<p>TOU - Modifier :</p> <p>Il condamne guerre que mène la Russie contre l'Ukraine et la déstabilisation qu'elle provoque à l'échelle mondiale. <i>l'attaque militaire lancée jeudi 24 février par la Russie contre l'Ukraine qui constitue une grave agression et une grave violation du droit international.</i> Il appelle au retrait des troupes russes et à une solution négociée de retour à une paix durable dans le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. <i>Il affirme sa solidarité avec les Ukrainiennes et Ukrainiens et avec les Russes qui se mobilisent pour dénoncer l'offensive armée.</i> <i>Le SNES-FSU continuera à agir pour contribuer à lutter contre la montée des</i></p>

		<p><i>périls en Europe, notamment en luttant contre l'escalade technologique et la nucléarisation des Etats.</i></p> <p><i>La guerre en Ukraine a des conséquences humaines terribles : des civil-es meurent sous les bombes et des millions de personnes, essentiellement des femmes et des enfants, ont déjà fui leur pays en guerre. Le SNES-FSU appelle le gouvernement de la France à prendre sa part dans l'accueil de toutes et tous les réfugié-es. Cela implique de rompre avec les politiques indignes qui ont été menées en particulier ces cinq dernières années, sans opérer de tri selon la nationalité des migrant-es.</i></p> <p><i>Le SNES, avec la FSU exige qu'un effort particulier soit fait pour l'accueil et la scolarisation des jeunes réfugié-es. Cela passe notamment par le renforcement des UPE2A. Aujourd'hui, ces structures sont sous tension, faute de moyens, et ce sont les élèves qui en ont le plus besoin qui en subissent les conséquences.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU demande à ce que tous les personnels qui le souhaitent bénéficient de formations sur le traitement de l'actualité en classe, avec comme objectif premier la formation à la citoyenneté et à l'esprit critique.</i></p>
091		<p>TOU – Ajouter :</p> <p><i>La guerre tragique d'Ukraine ne doit pas nous faire oublier tous les conflits qui endeuillent la planète et visent des populations sans défense : Yémen, Syrie, Irak, Libye...</i></p>
092	8.2 Pour une autre politique des migrations	XXX -
093	<p>Les migrants qui fuient les guerres, les dérèglements climatiques, la pauvreté, le mépris des droits sont stigmatisés et pourchassés dans les territoires où ils ont cherché refuge. La logique répressive, sur fond de xénophobie, mise en place en Europe notamment, se traduit par la mort de centaines de réfugiés contraints de recourir aux réseaux criminels des passeurs. Des règles et des canaux légaux d'immigration sont nécessaires pour faire cesser ces situations. Comment assurer des conditions d'accueil dignes aux migrants ? Comment impulser une politique volontariste en ce sens à l'échelle de l'UE ? Quelles relations le SNES et la FSU doivent-ils développer avec les associations de défense des droits des migrants afin de populariser leur action ?</p>	<p>TOU – Modifier :</p> <p>Comment assurer des conditions d'accueil dignes aux migrants ? Comment impulser une politique volontariste en ce sens à l'échelle de l'UE ? Quelles relations le SNES et la FSU doivent-ils développer avec les associations de défense des droits des migrants afin de populariser leur action ?</p> <p><i>La France doit développer davantage de structures d'accueil. Le SNES- FSU condamne le démantèlement des campements de migrant-es et le harcèlement de ces dernier.es par les forces de police. Il revendique des solutions de relogement dans un habitat pérenne. La France doit donner plus facilement et plus rapidement la possibilité de travailler aux migrant-es, comme elle semble vouloir le mettre en place pour les Ukrainiens. Elle devrait devenir un modèle pour les autres pays de l'Union européenne. Un service public d'accueil des migrant.es doit être créé pour prendre en charge tous les aspects d'accueil : démarches administratives, social et logement, éducation, santé et suivi psychologique, insertion...</i></p> <p><i>L'Education nationale doit se donner les moyens de scolariser tous les enfants exilés, sans distinction de leurs origines. Le SNES-FSU, en revendiquant l'accueil et la scolarisation de tous.tes les exilé.e.s doit continuer à affirmer son opposition à une distinction entre « bon.ne.s » et « mauvais.e.s migrant.e.s ». Les structures UPE2A doivent être renforcées et les personnels nécessaires recrutés.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU condamne la dématérialisation des procédures d'accès aux</i></p>

		<p><i>préfectures pour les demandes d'accès aux droits des étranger.es. Le droit à la santé est imprescriptible, c'est pourquoi le SNES- FSU exige la suppression du délai de carence de 3 mois avant l'accès aux soins. La situation des MIE ne cesse de se dégrader. Faute de moyens suffisants, l'ASE est dans l'incapacité de les prendre en charge décemment. La plupart des conseils départementaux continuent de bafouer régulièrement la présomption de minorité de ces jeunes et ne remplissent pas leur mission première de protection, en demandant aux personnels de faire plus de sécuritaire et moins de prévention. La loi relative à la protection de l'enfance prévoit des mesures insuffisantes (interdiction relative des placements en hôtel), voire inquiétantes (obligation faite aux départements de recourir au fichier d'Aide à l'Évaluation de la Minorité).</i></p> <p><i>Le SNES, avec la FSU exige le retrait de ce fichier AEM au profit d'une réelle politique d'accueil, de mise à l'abri immédiate et de protection de ces enfants en danger.</i></p> <p><i>Le SNES- FSU s'inquiète de la recrudescence du nombre d'OQTF, de rétentions administratives et de tentatives d'expulsion envers les MIE et les jeunes majeur-es scolarisé-es. Il se félicite des résistances qui s'expriment partout en France. Il apporte son soutien et popularisera les luttes locales qui réclament la possibilité pour ces jeunes d'être scolarisé.es, de poursuivre leurs études et d'obtenir leur régularisation, comme il le fait avec la FSU dans le cadre de RESF.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU doit persister à populariser l'action des associations de défense des droits des migrant.es et continue de participer à différents cadres unitaires (États Généraux des Migrations, RESF, JU-JIE...) dont les actions articulent les dimensions politiques, humanitaires et d'accès aux droits fondamentaux. Il s'engage à organiser des formations syndicales spécifiques sur ces questions, en partenariat avec RESF. Plus largement, en participant aux actions et campagnes unitaires telles que la Journée internationale des migrant-es ou « Égaux, égales, personne n'est illégal ! », il continue à défendre les droits des migrant-es et des personnes sans papiers et à œuvrer pour faire évoluer la loi en positif et obtenir de nouveaux droits, tels que la liberté de circulation et le droit à l'installation.</i></p>
094		XXX -
095	8.3 Palestine	XXX -
096	Le SNES-FSU rappelle son engagement en faveur de la reconnaissance internationale, et notamment par la France, de l'Etat Palestinien, dans le cadre du droit international, comme un des moyens d'avancer vers la paix dans cette région. Il dénonce la politique de colonisation des territoires occupés, et des autres violations des conventions de Genève, qui sont régulièrement perpétrées par l'Etat d'Israël. Il estime que les deux peuples ont	<p>TOU Ajouter à la fin :</p> <p><i>Le SNES avec la FSU prendra une part active aux campagnes de soutien à la juste lutte du peuple palestinien et à celles initiées par la société civile palestinienne, notamment BDS ou par les pacifistes israéliens.</i></p> <p><i>L'emprisonnement sine die à la demande d'un état étranger, de Georges Ibrahim Abdallah, le plus vieux prisonnier politique emprisonné en France, libérable depuis 1999 doit être dénoncé comme un déni de justice. Le SNES doit continuer d'œuvrer</i></p>

	droit de vivre en paix dans le cadre de frontières sûres et reconnues, définies par les résolutions de l'ONU.	<i>avec la FSU pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah.</i>
097		XXX -

VOTE ADOPTÉ à l' UNANIMITÉ

POUR 53

CONTRE 0

ABS 0

NPPV 0